



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

COVID-19

L'APTS exige des excuses du CISSS des Laurentides et le rétablissement des services psychosociaux et en santé mentale

Saint-Jérôme, le 25 juin 2020 — L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) dénonce vivement l'intransigeance du CISSS des Laurentides dans le dossier de la fermeture des listes d'attente en santé mentale et pour les services psychosociaux généraux.

Prétextant devoir affecter des ressources pour prêter main-forte auprès d'autres clientèles, le CISSS a donné aux personnes salariées la directive de fermer les dossiers des usager·ère·s en date du 10 avril dernier, à l'exception de ceux des personnes en attente de services liés à la COVID-19 ou représentant un risque pour elles-mêmes ou pour autrui. Si la première vague de la pandémie semble maintenant être derrière nous, le réseau de la santé et des services sociaux n'est pas tiré d'affaire pour autant. Il faudra faire face au ressac causé par la suspension des services, notamment en santé mentale.

« Deux mois et demi plus tard, comment le CISSS peut-il justifier aux personnes vulnérables que nous accompagnons d'habitude que les services n'aient toujours pas été rétablis? Nous exigeons la reprise des suivis pour toutes les clientèles, de même que la réintégration des personnes à leur rang de priorisation dans les listes d'attente pour toute la clientèle jugée non vulnérable en temps de pandémie. C'est la santé mentale de la population des Laurentides qui est en jeu » souligne Marie-Ève Meilleur, représentante nationale de [l'APTS pour la région des Laurentides](#).

L'omerta, toujours bien présente dans le réseau

Comble de l'ironie, alors que le gouvernement du Québec assure avoir mis fin à l'omerta dans le réseau, le CISSS des Laurentides tente de bâillonner le syndicat par des mises en demeure lorsqu'il dénonce des situations mettant à risque la santé de la population, comme ce fut le cas dans le cadre d'un reportage diffusé sur les ondes de TVA à la fin avril dans le dossier des listes d'attente en santé mentale.

« Il est inquiétant que le CISSS se préoccupe davantage de sa réputation que d'offrir des services de qualité à la population. La fermeture des listes d'attente dans plusieurs secteurs de la direction santé mentale, de la dépendance et des services psychosociaux généraux adultes était une décision si injustifiable que notre employeur a tenté de faire taire les critiques plutôt que de défendre sa directive. En tant que syndicat, nous avons la responsabilité de dénoncer cette pratique intolérable », fait valoir Éric Rousseau, vice-président de l'exécutif de l'APTS pour le CISSS des Laurentides.

Menacé de poursuite pour propos diffamatoires, l'exécutif local de l'APTS du CISSS des Laurentides persiste et signe : l'ensemble des reproches effectués à l'endroit de l'employeur dans ce dossier sont fondés et ont été documentés. Par souci de transparence, ces documents sont aujourd'hui partagés avec les représentant·e·s des médias, tel qu'indiqué au CISSS dans une lettre envoyée par les personnes représentantes syndicales le 18 juin dernier.

« Nous demandons à la direction du CISSS de confirmer par écrit qu'elle annulera ses mises en demeure et n'aura pas recours à d'autres moyens légaux contre les représentant·e·s syndicaux·ales et exigeons une lettre d'excuse pour avoir discrédité publiquement l'exécutif local de l'APTS dans ce dossier », conclut Éric Rousseau.

À propos de l'APTS

L'[Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux](#) (APTS) regroupe et représente quelque 56 000 membres de plus de 100 titres d'emploi différents, qui jouent un rôle indispensable au bon fonctionnement des établissements du réseau, dont 3 800 dans les Laurentides. Nos gens offrent une multitude de services en matière de diagnostic, de réadaptation, d'analyse, de nutrition, d'intervention psychosociale et de soutien clinique et de prévention, autant de services qui s'adressent à l'ensemble de la population.

- 30 -

Pour renseignements : Marie-Ève Meilleur
Représentante nationale de l'APTS pour la région des Laurentides
Cell. : 514 792-0824

Éric Rousseau
Vice-président à l'exécutif local APTS des Laurentides
Cell : 819-323-8423